

Asso les Manivelles

PV Assemblée générale du 23 février 2023

Le 23/02/2023, à Besançon, les membres de l'association Les Manivelles se sont réunis dans l'atelier de l'Arène en assemblée générale ordinaire.

Il a été établie une feuille d'emargement, signée par les membres présent-es en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci est annexée au présent procès-verbal.

L'assemblée était présidée par Ninon Epalle-Linde, coprésidente de l'association.

L'ordre du jour était le suivant:

- Présentation du bilan d'activités
- Présentation du bilan moral
- Présentation du bilan financier
- Questions et temps d'échange
- Élection des membres du collège d'administration

Il a été fait lecture des différents rapports :

Rapport d'activité, rapport financier, rapport moral et d'orientation.

Lors du débat mené au cours des différentes présentations, les éléments suivants ont été avancés :

- bilan financier :
 - question sur valorisation du bénévolat
 - question sur soutien GBM et ville
 - question sur la RSE des entreprises, qui aident des associations de manières financières ou dons en nature
- réponse : Opal nous subventionne, question sur le financement de la filière de réemploi avec Ecologic

Intervention de Dominique Marie, économie circulaire à la région, est en train de lancer une filière vélo régionale, objectif relocaliser la création de vélos en France. Volonté avec l'ADEME de créer des filières spécialisées de réemploi avec des têtes de filières.

A l'issue du débat entre les membres, la présidente de séance a mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

➤ Rapport d'activité :

L'assemblée générale adopte le rapport moral à 31 voix pour, 1 abstention.

➤ Rapport moral et d'orientation :

L'assemblée générale adopte le rapport moral à 30 voix pour, 1 voix contre.

➤ Rapport financier :

L'assemblée générale adopte le rapport financier à 30 voix pour, 1 abstention.

➤ Renouvellement des mandats des membres du conseil d'administration :

Restant-es : Hugo Lallement, Déborah Pellecier, Ninon Epalle-Linde, Mathias Zurbach, Quentin Coussirat, Luc Frerejean, Mathilde Bozonnet, Agathe Maitrejean, Johanna Bourgoïn, Léo Minary, Sébastien Paris, Claire Gérard

Entrants : Léo Madelpech, Régis Tissot

Sortant-es : Renaud Pagnot, Hugo Pierre, Kevin Delavelle

Après dépouillement des votes émis par les adhérent-es, l'assemblée élit : Hugo Lallement, Déborah Pellecier, Ninon Epalle-Linde, Mathias Zurbach, Quentin Coussirat, Luc Frerejean, Mathilde Bozonnet, Agathe Maitrejean, Johanna Bourgoïn, Léo Minary, Sébastien Paris, Claire Gérard, Léo Madelpech et Régis Tissot en qualité de membres du conseil d'administration.

Ceux-ci exerceront leur fonction conformément aux statuts pour une durée d'une année.

Questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 20h30.

Il est dressé un procès-verbal de la réunion, signé par la Présidente de séance et la Secrétaire de séance.

A Besançon, le 23 février 2023

La Présidente de séance

La Secrétaire de séance